Des terrains pour nos entreprises : Futur Parc d'Activités de la Riviera

Plateau de La Veyre-Derrey à St-Légier : En 2018, le dossier a continué d'avancer selon le planning. Ainsi, le projet de Plan d'Affectation (PA) a été soumis au Canton, le Règlement de Zone a été rédigé et la **répartition des futures parcelles et des droits à bâtir** est en cours entre les propriétaires fonciers actuels et la commune de St-Légier. Sur ce dernier volet, un mandataire a établi une analyse foncière et financière, ainsi qu'une proposition de répartition qui servira de base aux négociations entre les propriétaires. **Pour 2019, l'objectif reste une mise à l'enquête du PA.**

Suite à la révision du Plan Directeur Cantonal, adoptée en janvier 2018, une récente jurisprudence rend désormais obligatoire le développement d'une **Stratégie de Gestion des Zones d'Activités (SGZA)** définissant précisément la coordination des sites à l'échelle régionale et les mesures de gestion prévues. Une directive cantonale avait été prévue sur ce point mais a été abandonnée, reportant la responsabilité de ce nouvel outil de gestion sur les communes, devant s'organiser à l'échelle régionale. Cet élément touche directement à la **gouvernance régionale**, en coordination avec les réflexions autour d'un éventuel nouveau projet d'Agglo ou de Plan Directeur Intercommunal. Ces questions sont actuellement à l'étude à l'échelon politique.

Implication de Promove :

- Représentant des milieux économiques au service du comité de pilotage et des groupes de travail.
- Financement LADE

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch